

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école Bouchard contre la violence et l'intimidation pour l'année scolaire 2017-2018

Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2017-2018	
Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école (à développer, consolider ou maintenir)	Au regard des manifestations (ex. : actes de violence, sentiment de sécurité)
<ul style="list-style-type: none"> - Développer avec tous (élèves, personnel de l'école, famille) une vision commune des situations de conflit, violence et d'intimidation de toutes sortes. Moyens : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Discussion et mise en situation sur les différences entre un conflit, la violence et l'intimidation sous toutes ses formes afin de développer une vision et une compréhension commune du phénomène dans le milieu. À maintenir ➤ Régulation 3 fois par année. À maintenir ➤ Diffusion des outils et appropriation des contenus en assemblée générale avant le lancement des activités liées à la non-violence. À maintenir ➤ Choisir, des élèves médiateurs de 6^e année, des ambassadeurs de la non-violence, qui pourront être mis à contribution tout au long de l'année lors d'évènements (remise des bulletins, activités spéciales, etc.). À maintenir ➤ SCP : Continuer l'implantation du programme SCP. Arbre décisionnel avec niveaux d'intervention. À maintenir - Définir des modalités de communication et de soutien efficaces avec les surveillantes du dîner et les éducatrices du service de garde ainsi que sur le suivi des situations impliquant les élèves. À consolider 	<ul style="list-style-type: none"> - Affiches positives dans les corridors créées par les élèves (violence et l'intimidation). À maintenir - Brigadier (élèves) en circulation pendant le dîner et la récréation. À maintenir - Médiateurs. À maintenir - Thématique annuelle : Sois le superhéros de ta réussite! À maintenir - Activités mois de la lutte contre la violence et jeux animés pour élèves ciblés. À maintenir - Clarifier les notions de violence, conflit ou intimidation pour tous (personnel, élèves, famille). <ul style="list-style-type: none"> ○ Comité SCP À maintenir ○ Formation du personnel d'encadrement afin d'adhérer à une vision et une pratique cohérente de l'intervention. À consolider ○ Bonification du code de vie (SCP). À maintenir ○ Rencontre secteur TES pour partage de pratiques. À maintenir ○ Rencontre mensuelle de tout le personnel d'encadrement À maintenir



- **Responsabiliser les élèves face à leurs comportements.**
 - o Ateliers en classe. **À maintenir**
 - o Système d'émulation « école » SCP. **À maintenir**

Mise en œuvre des moyens

Est-ce que les moyens identifiés ont été mis en place tels que planifiés pour :
Les mesures de prévention : oui /non pourquoi?

Oui, de façon générale, surveillantes, éducatrices SDG, direction et TES ont reçu la formation : *Tous ensemble vers un même but*. Cependant, un rafraichissement sera nécessaire pour les anciennes. Les nouvelles devront suivre la formation.

En ce qui concerne les autres moyens, nous sommes fiers du travail effectué cette année à notre école. Le comité SCP s'est montré très proactif et créatif en proposant des activités pédagogiques préventives à nos élèves. De plus, le comité a instauré un arbre décisionnel basé sur une hiérarchie d'intervention, qui facilite la communication entre les intervenants scolaires et les parents. On a aussi formé une brigade antiviolence formée d'élèves de 6^e année. L'émulation en lien avec les comportements à privilégier fut bénéfique.

Implantation d'une émulation école : des thématiques à chacune des étapes, en lien avec les valeurs du projet éducatif, nous ont permis de récompenser quatre élèves par groupe lors des rassemblements.

Implantation du programme de soutien au comportement positif (SCP) :

- Enseignement explicite des comportements attendus et affiches dans chaque aire de vie.
- Émulation individuelle (Bouch'or); émulation de classe (médaillons d'or et clés); émulation école (cadenas).
- Hiérarchie d'intervention et rôle de chaque intervenant.

Bilan positif de l'ensemble des membres du personnel. Les élèves ont beaucoup apprécié, ce système s'est avéré motivant.

En 2017-2018, nous avons intégré le rôle de médiateur au centre d'emploi.

En ce qui concerne le CISSS, de bons liens sont déjà en place.

Les modalités de signalement et de consignation : oui/non pourquoi?

Aucun incident d'intimidation n'a nécessité une plainte à la CS. Cependant, quelques événements en lien avec la violence ou s'apparentant à l'intimidation (ne correspondant à la définition) ont été consignés dans un tableau ainsi qu'au dossier d'aide particulière de l'élève. L'utilisation du logiciel « Le profileur de comportements » a été utilisé par l'ensemble du personnel ce qui facilite le suivi pour l'équipe d'encadrement.

Les mesures éducatives et de sanction : oui/non pourquoi?

Oui, de façon générale, la hiérarchie d'intervention est respectée. Quant à l'implantation de la technique « Stopper la violence en 5 étapes » comme méthode d'intervention de premier niveau, elle est utilisée par la majorité des surveillantes, éducatrices SDG et de quelques enseignants. L'information a été diffusée à l'ensemble du personnel mais, nous réalisons que nous n'avons pas suffisamment réinvesti sur la technique elle-même afin que la totalité des intervenants la priorise.

Les mesures de soutien : oui/non pourquoi?

Non, pas concrètement puisque nous n'avons pas eu de situations à soutenir. Toutefois, le rôle des partenaires pourrait être clarifié afin de connaître la responsabilité de chacun si une situation survenait.

Programme de formation intervention non-violente en situation de crise (CPI) : Un comité formé de membres ayant reçu la formation CPI élaboreront un protocole de gestion de crise et d'utilisation de mesures contraignantes.

Les difficultés rencontrées :

- Manque d'uniformisation dans les approches et les techniques d'intervention de tous les intervenants scolaires.



Les éléments facilitants :

- Adhésion de l'équipe école et belle participation des élèves.
- Climat positif : interventions basées sur le renforcement positif.
- Mandat supervisé par le comité SCP et le comité vie à l'école et leur souci de travailler en prévention.
- Implication de tous (cohérence à l'école).

L'impact des actions mises en place

Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
<p>(Notamment les relations entre le personnel et entre le personnel et les élèves)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adhésion de l'équipe-école, cohésion et respect mutuel - Vigilance des membres du personnel - L'importance de régler les situations de manière préventive - Personnel plus à l'écoute des élèves - Élèves plus respectueux entre eux et envers adultes 	<p>(Notamment les relations entre les élèves et entre les élèves et le personnel)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sentiment de sécurité - Respect et lien de confiance plus développés - Conscientisation de la ligne directrice face à la gestion des émotions et de la violence - Rétroaction sur les situations avec les élèves 	<ul style="list-style-type: none"> - Les parents comprennent mieux les différences entre conflit, violence et intimidation. - Retour rapide entre le parent, la direction et la TES - Lien de confiance-suivi assuré - Communications fréquentes avec les parents de la part des enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> - Belle collaboration de la sûreté du Québec. - Collaboration avec CISSS à développer - Subvention de Québec en forme - Dons d'Orica pour sortie du Centre d'emploi, déjeuner de Noël, jeux gonflables pour les Olympiques et aide financière à un parent pour camp de jour



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord



--	--	--	--

Recommandations

Tenir compte des recommandations dans l'actualisation de votre plan de lutte.

- Continuer d'informer les parents via l'Info-parents, capsules d'informations sur nos moyens préventifs pour contrer la violence et l'intimidation.
- Continuer d'étendre nos activités préventives sur toute l'année.
- Ateliers préventifs dès le mois de septembre à tous les élèves par la TES et ce, tout au long de l'année.
- Suivi assuré par le comité contre la violence et l'intimidation (information, activités préventives ou autres initiatives).
- Réinvestissement de la formation du personnel d'encadrement.
- Poursuivre les rencontres mensuelles du personnel d'encadrement.
- Poursuite des rencontres TES secteur Argenteuil.
- Susciter et développer une participation active des policiers de la Sûreté du Québec et autres partenaires.

L'évaluation du plan de lutte de l'école **Bouchard** a été approuvée par le Conseil d'Établissement le **20 juin 2018**. No de résolution : **2018.06.20-04**